

Liste des canalisations, de leurs exploitants et pour les canalisations de gaz, de la distance autour de la canalisation à prendre en compte pour l'information (en mètres) :

Fluide	Exploitant de la canalisation	Situation	Commune traversée par la canalisation	PRESSION (Bar)	DIAMETRE (mm)	Distance autour de la canalisation à prendre en compte pour l'information (en m)
hydrocarbures	SFDM	Sur le territoire de la commune				

Coordonnées des exploitants :

Exploitant de la canalisation	Adresse
SFDM	SEPAL - 47 avenue Franklin Roosevelt 77210 AVON

Information sur l'urbanisation autour des canalisations de transport



PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Direction de la Réglementation
et des Libertés Publiques

Bureau de l'Urbanisme
Et de l'Environnement

Chartres, le

28 JAN 2008

Affaire suivie par :
Mme POITRIMOL
Tél. : 02 37 27 70 95
Fax : 02 37 27 72 55
colombe.poitrimol@eure-et-loir.pref.gouv.fr

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR,

a

DESTINATAIRE IN FINE

OBJET : Transport de matières dangereuses par canalisation
Porter à connaissance des Maires

P.J. : 2

La commune dont vous êtes le maire est concernée par la traversée ou le voisinage d'une ou plusieurs canalisations de transport de matières dangereuses, dont les caractéristiques sont mentionnées dans la fiche jointe.

Dans le cadre de la réforme législative et réglementaire engagée pour cette catégorie d'installations, des mesures spécifiques de maîtrise des risques ont été pour certaines définies et pour d'autres renforcées, grâce à un arrêté et une circulaire du 4 août 2006.

Ces mesures concernent :

- Le contrôle de la construction des canalisations de transport neuves et la surveillance de celles qui sont déjà en service ;
- L'encadrement des travaux réalisés dans leur voisinage ;
- Le contrôle du développement de l'urbanisation de part et d'autre de leur tracé.

.../...

Une de ces mesures précise les modalités d'application de l'article L. 121-2 du code de l'urbanisme, en ce qui concerne l'obligation pour le préfet de porter à la connaissance des communes ou de leurs groupements compétents les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences en matière d'urbanisme, et notamment les études techniques dont il dispose en matière de prévention des risques et de protection de l'environnement.

Elle vient en complément aux efforts importants imposés aux transporteurs en matière de renforcement du niveau de sécurité des canalisations qu'ils exploitent, notamment en ce qui concerne les tronçons situés en zone urbanisée ou dans un environnement sensible.

La démarche de porter à connaissance concernant votre collectivité nécessite au préalable la réalisation d'une étude de sécurité pour la canalisation décrite dans la fiche jointe, étude que le transporteur concerné est actuellement en train d'effectuer conformément aux articles 5 et 9 de l'arrêté susmentionné du 4 août 2006.

Dans l'attente des résultats de cette étude dont les services de l'Etat devraient disposer au plus tard en septembre 2009 et qui me permettront alors de procéder à un porter à connaissance précis, je vous invite à prendre d'ores et déjà les précautions suivantes concernant les activités et les projets au voisinage de ces ouvrages :

- De manière permanente, être attentif à tous travaux (notamment terrassement, fouille, forage, enfoncement, décapage...) prévus ou engagés à proximité de la canalisation, qui doivent être précédés des procédures de demande de renseignement (DR) et de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) définies par le décret n° 91-11477 du 14 octobre 1991 et par son arrêté d'application du 16 novembre 1994. Conformément à l'article 3 du décret et à l'article 5 de l'arrêté, le maire tient à la disposition du public (et donc notamment, des entreprises prévoyant des travaux) le plan de zonage de la canalisation qui lui a été fourni par le transporteur concerné.

En outre, pour les canalisations de gaz concernant votre collectivité, je vous invite à :

- informer le transporteur de tout permis ou certificat d'urbanisme accordé dans une zone située à une distance de la canalisation inférieure à la valeur mentionnée dans la fiche jointe, afin que celui-ci puisse gérer un éventuel changement de la catégorie réglementaire d'emplacement de la canalisation engendré par la construction ainsi autorisée, et mettre en oeuvre les dispositions compensatoires nécessaires, le cas échéant.
- Consulter la DRIRE et le transporteur le plus en amont possible sur tout projet de construction ou d'extension d'un établissement recevant du public (ERP) de plus de 100 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur (IGH) dans la zone définie à l'alinéa précédent, avant toute délivrance de permis de construire.

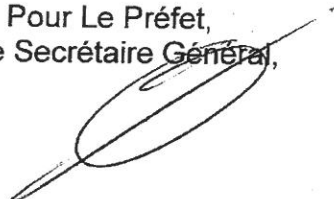
Des dispositions similaires vous seront, le cas échéant, proposées pour les canalisations d'hydrocarbures concernant votre collectivité après définition des distances correspondantes.

.../...

Les plans des canalisations figurent dans les documents d'urbanisme. Dans le cas contraire, ils sont disponibles auprès des exploitants.

La DRIRE du Centre - 6 rue Charles de Coulomb, 45077 Orléans Cedex 2, Tel : 02.38.41.76.67 se tient à votre disposition pour apporter toute précision nécessaire en ce qui concerne cette action, ainsi que le transporteur précité pour ce qui concerne les éléments plus détaillés relatifs à la canalisation et à son exploitation.

Pour Le Préfet,
Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a series of loops and a final stroke extending upwards and to the right.

Eric SPITZ

DESTINATAIRES

Monsieur le Maire 28800 ALLUYES
Monsieur le Maire 28260 ANET
Monsieur le Maire 28700 ARDELU
Monsieur le Maire 28290 ARROU
Monsieur le Maire 28700 AUNAY SOUS AUNEAU
Monsieur le Maire 28700 AUNEAU
Monsieur le Maire 28140 BAIGNEAUX
Monsieur le Maire 28320 BAILLEAU-ARMENONVILLE
Monsieur le Maire 28310 BARMAINVILLE
Monsieur le Maire 28310 BAUDREVILLE
Monsieur le Maire 28330 BAZOCHE GOUET
Monsieur le Maire 28140 BAZOCHES LES HAUTES
Monsieur le Maire 28150 BEAUVILLIERS
Monsieur le Maire 28240 BELHOMERT GUEHOVILLE
Monsieur le Maire 28190 BILLANCELLES
Monsieur le Maire 28120 BLANDAINVILLE
Monsieur le Maire 28150 BOISVILLE LA SAINT PERE
Monsieur le Maire 28260 BONCOURT
Monsieur le Maire 28800 BONNEVAL
Monsieur le Maire 28210 BOULLAY-MIVOYE
Monsieur le Maire 28210 BOULLAY THIERRY
Monsieur le Maire 28360 BOURDINIERE SAINT LOUP

DESTINATAIRES
Monsieur le Maire 28800 BOUVILLE
Monsieur le Maire 28160 BROU
Monsieur le Maire 28410 BROUE
Monsieur le Maire 28400 BRUNELLES
Monsieur le Maire 28160 BULLOU
Monsieur le Maire 28410 CHAMPAGNE
Monsieur le Maire 28240 CHAMPROND EN GATINE
Monsieur le Maire 28400 CHAMPROND EN PERCHET
Monsieur le Maire 28700 CHAPELLE D'AUNAINVILLE
Monsieur le Maire 28330 CHAPELLE GUILLAUME
Monsieur le Maire 28000 CHARTRES
Monsieur le Maire 28200 CHATEAUDUN
Monsieur le Maire 28290 CHATILLON EN DUNOIS
Monsieur le Maire 28210 CHAUDON
Monsieur le Maire 28190 CHUISNES
Monsieur le Maire 28630 LE COUDRAY
Monsieur le Maire 28400 COUDRECEAU
Monsieur le Maire 28210 COULOMBS
Monsieur le Maire 28190 COURVILLE SUR EURE
Monsieur le Maire 28210 CROISILLES
Monsieur le Maire 28140 DAMBRON
Monsieur le Maire 28360 DAMMARIE

DESTINATAIRES
Monsieur le Maire 28160 DANGEAU
Monsieur le Maire 28700 DENONVILLE
Monsieur le Maire 28250 DIGNY
Monsieur le Maire 28200 DONNEMAIN SAINT MAMES
Monsieur le Maire 28100 DREUX
Monsieur le Maire 28120 EPEAUTROLLES
Monsieur le Maire 28120 ERMENONVILLE LA PETITE
Monsieur le Maire 28150 FAINS LA FOLIE
Monsieur le Maire 28210 FAVEROLLES
Monsieur le Maire 28170 FAVIERES
Monsieur le Maire 28800 FLACEY
Monsieur le Maire 28310 FRESNAY L'EVEQUE
Monsieur le Maire 28360 FRESNAY LE COMTE
Monsieur le Maire 28480 FRETIGNY
Monsieur le Maire 28320 GALLARDON
Monsieur le Maire 28700 GARANCIERES EN BEAUCE
Monsieur le Maire 28500 GARNAY
Monsieur le Maire 28320 GAS
Monsieur le Maire 28300 GASVILLE OISEME
Monsieur le Maire 28800 GAULT SAINT DENIS
Monsieur le Maire 28630 GELLAINVILLE
Monsieur le Maire 28160 GOHORY

DESTINATAIRES
Monsieur le Maire 28310 GOMMERVILLE
Monsieur le Maire 28310 GOUILLONS
Monsieur le Maire 28410 GOUSSAINVILLE
Monsieur le Maire 28310 GUILLEVILLE
Monsieur le Maire 28410 HAVELU
Monsieur le Maire 28130 HOUX
Monsieur le Maire 28120 ILLIERS COMBRAY
Monsieur le Maire 28310 INTREVILLE
Monsieur le Maire 28200 JALLANS
Monsieur le Maire 28310 JANVILLE
Monsieur le Maire 28190 LANDELLES
Monsieur le Maire 28200 LANNERAY
Monsieur le Maire 28310 LE PUISET
Monsieur le Maire 28700 LETHUIN
Monsieur le Maire 28700 LEVAINVILLE
Monsieur le Maire 28310 LEVESVILLE LA CHENARD
Monsieur le Maire 28200 LOGRON
Monsieur le Maire 28150 LOUVILLE LA CHENARD
Monsieur le Maire 28360 LUPLANTE
Monsieur le Maire 28700 MAISONS
Monsieur le Maire 28200 MARBOUE
Monsieur le Maire 28400 MAROLLES LES BUIS

DESTINATAIRES
Monsieur le Maire 28500 MARVILLE MOUTIERS BRULE
Monsieur le Maire 28310 MEROUVILLE
Monsieur le Maire 28360 MESLAY LE VIDAME
Monsieur le Maire 28260 MESNIL SIMON
Monsieur le Maire 28500 MEZIERES EN DROUAIS
Monsieur le Maire 28150 MONTAINVILLE
Monsieur le Maire 28800 MONTBOISSIER
Monsieur le Maire 28800 MONTHARVILLE
Monsieur le Maire 28240 MONTLANDON
Monsieur le Maire 28700 MORAINVILLE
Monsieur le Maire 28630 MORANCEZ
Monsieur le Maire 28800 MORIERS
Monsieur le Maire 28160 MOTTEREAU
Monsieur le Maire 28150 MOUTIERS
Monsieur le Maire 28310 NEUVY EN BEAUCE
Monsieur le Maire 28800 NEUVY EN DUNOIS
Monsieur le Maire 28630 NOGENT LE PHAYE
Monsieur le Maire 28210 NOGENT LE ROI
Monsieur le Maire 28400 NOGENT LE ROTROU
Monsieur le Maire 28120 NONVILLIERS GRAND'HOUX
Monsieur le Maire 28700 ORLU
Monsieur le Maire 28150 OUARVILLE

DESTINATAIRES
Monsieur le Maire 28500 OUERRE
Monsieur le Maire 28260 OULINS
Monsieur le Maire 28700 OYSONVILLE
Monsieur le Maire 28210 PINTHIERES
Monsieur le Maire 28310 POINVILLE
Monsieur le Maire 28190 PONTGOUIN
Monsieur le Maire 28140 POUPRY
Monsieur le Maire 28150 PRASVILLE
Monsieur le Maire 28800 PRE SAINT EVROULT
Monsieur le Maire 28800 PRE SAINT MARTIN
Monsieur le Maire 28150 RECLAINVILLE
Monsieur le Maire 28700 ROINVILLE
Monsieur le Maire 28310 ROUVRAY SAINT DENIS
Monsieur le Maire 28150 ROUVRAY SAINT FLORENTIN
Monsieur le Maire 28260 ROUVRES
Monsieur le Maire 28200 SAINT CHRISTOPHE
Monsieur le Maire 28480 SAINT DENIS D'AUTHOU
Monsieur le Maire 28500 SAINTE GEMME MORONVAL
Monsieur le Maire 28400 SAINT JEAN PIERRE FIXTE
Monsieur le Maire 28210 SAINT LAURENT LA GATINE
Monsieur le Maire 28700 SAINT LEGER DES AUBEEES
Monsieur le Maire 28410 SAINT LUBIN DE LA HAYE

DESTINATAIRES
Monsieur le Maire 28210 SAINT LUCIEN
Monsieur le Maire 28130 SAINT MARTIN DE NIGELLES
Monsieur le Maire 28240 SAINT MAURICE SAINT GERMAIN
Monsieur le Maire 28260 SAINT OUEN MARCHEFROY
Monsieur le Maire 28130 SAINT PIAT
Monsieur le Maire 28700 SAINT SYMPHORIEN LE CHATEAU
Monsieur le Maire 28310 SANTILLY
Monsieur le Maire 28800 SAUMERAY
Monsieur le Maire 28210 SENANTES
Monsieur le Maire 28400 SOUANCE AU PERCHE
Monsieur le Maire 28130 SOULAIRES
Monsieur le Maire 28360 THEUVILLE
Monsieur le Maire 28240 LE THIEULIN
Monsieur le Maire 28310 TOURY
Monsieur le Maire 28310 TRANCRAINVILLE
Monsieur le Maire 28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Monsieur le Maire 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
Monsieur le Maire 28800 TRIZAY LES BONNEVAL
Monsieur le Maire 28160 UNVERRE
Monsieur le Maire 28500 VERNOUILLET
Monsieur le Maire 28150 VIABON
Monsieur le Maire 28120 VIEUVICQ

DESTINATAIRES

Monsieur le Maire 28150 VILLARS

Monsieur le Maire 28150 VILLEAU

Monsieur le Maire 28150 VILLENEUVE SAINT NICOLAS

Monsieur le Maire 28360 VITRAY EN BEAUCE

Monsieur le Maire 28130 YERMENONVILLE
--

Monsieur le Maire 28160 YEVRES

Monsieur le Maire 28320 YMERAY

Monsieur le Maire 28150 YMONVILLE
